

Ordre du jour du Conseil d'établissement de l'École Saint-Eugène
Le lundi, 23 octobre 2023, à 18h30
Réunion ordinaire

1. Présences et ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Parole au public
4. Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 25 septembre 2023
5. Adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 25 septembre 2023
6. Parole aux membres
7. Mot de la représentante au comité de parents
8. Mot de la direction
 - Consultation des modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant
 - Approbation des conditions et modalités de l'intégration des activités ou contenus prescrits par le ministère (COSP en 5^e et 6^e année)
 - Organisation des services extrascolaires (ex. activités parascolaires)
 - Sollicitation ou réception de sommes d'argent (fonds à destination spéciale)
 - Approbation des activités éducatives nécessitant un changement (hors-horaire ou hors-école)
 - Suivi au projet éducatif
9. Varia
10. Levée de l'assemblée

Christianne Fleury
Directrice
École Saint-Eugène

Sébastien Michaud
Président du conseil d'établissement